

Commune d'Arleux



Nombre d'habitants : 3013 habitants
Intercommunalité : Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD)
Département : Nord (59)
Région : Nord Pas-de-Calais Picardie
Surface du territoire : 11 km² (commune) / 235 km² (communauté d'agglomération)

Gouvernance du projet

Elu référent : M. Patrick MASCLLET, Sénateur-Maire d'Arleux et M. Christian POIRET, Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

Chef de projet : Virginie ALLARD (vallard@douaisis-agglo.com)

Le projet

Le projet politique de la commune en matière de revitalisation s'articule autour de trois axes:

- **Bien vivre ensemble**
- **Vieillir ensemble**
- **Tout en confortant son centre bourg.**

Pour répondre à ces enjeux, les orientations privilégiées sont de :

« Favoriser le **Parcours logement** à l'intérieur de la ville »

« Favoriser la **Démocratie participative** et l'aménagement d'espace de lieu de vie »

« Favoriser l'**animation de quartier** et le maillage des commerces »

Le projet de revitalisation du centre-bourg d'Arleux est un projet ambitieux qui dépasse l'échelle du centre et s'articule autour de polarités, ouvrant sur les communes limitrophes et l'intercommunalité.

Ce projet de revitalisation passe notamment par une valorisation du bâti vacant et une animation concertée et dynamique des commerces et des services, afin qu'Arleux puisse garder sa position de pôle structurant du Douaisis, conformément aux préconisations du SCOT.

Pour cela, la CAD et la ville, avec l'appui de partenaires (Etat, Département, Région, EPF, acteurs de l'habitat,...) s'engage dans une démarche volontariste pour aboutir à un **projet intégré** et de grande envergure.

Le projet co-animé par la Commune et la CAD, ainsi que les autres partenaires concernés, s'articulera autour de 3 étapes :

- **Etape 1** : Pérenniser et renforcer la qualité de vie au cœur du centre bourg (offre et réhabilitation de logements, développement des commerces de proximité, accompagnement social)
- **Etape 2** : Renforcer et mailler les polarités économiques, touristiques et de santé entre elles et vers le centre bourg, par des aménagements de qualité, favorisant les déplacements doux.
- **Etape 3** : S'appuyer sur le capital touristique et environnemental existant, et créer les conditions nécessaires à son développement.